



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 09 novembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, se sont réunis sous la présidence de Monsieur VAILLANT Frédéric à 20 heures 00 – **salle du conseil**, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 29 octobre 2021.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames BARRANGER Nathalie, SIARD Chantal, SCEATS Fabienne, CHOLIERE Christine, CASTILLE Sandrine et KLIMCZAK Maggy ;

Messieurs VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, LIGAUD Guy, SAVARY Yannick, BOISSEAU William et COLLIN Alexis.

### ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

Monsieur MERLET Pascal (pouvoir à Madame BARRANGER Nathalie),  
Madame JEANVOI Nicole (pouvoir à Monsieur VAILLANT Frédéric),  
Monsieur ERTEL Sébastien (pouvoir à Madame KLIMCZAK Maggy).

Monsieur VAILLANT Frédéric, Maire, fait l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint pour débiter la séance.

Madame CASTILLE Sandrine est désignée secrétaire de séance.

## **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 octobre 2021**

R.A.S.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## **2. Rapport des commissions et délibérations**

### **A- Commission « Actions périscolaires et scolaires »**

Monsieur ANTIGNY indique que :

- Depuis le lundi 08 novembre, le protocole sanitaire est passé au niveau 2 (retour du masque pour les élèves de CP au CM2 en classes),
- Madame LORIN Lucie a remplacé Madame Emilia SALLE (démission en date du 31 octobre dernier),
- RESTORIA a fait part d'une hausse au 1<sup>er</sup> janvier 2022 de 1.042 % selon l'indice INSEE,
- Le séjour à SAINT-LUNAIRE s'est bien passé (enfants et accompagnateurs ravis).
- Election des parents d'élèves : sont élus Monsieur COURAUD Damien, Madame TOURNE MARTINS Adrienne, Monsieur BOUTET Julien, Monsieur COLLIN Alexis et Madame MAUREY Wilhemine.
- Conseil d'école : les différents projets pour cette année sont
  - Un blason issu de la collaboration entre l'école (la classe de CM1-CM2 de Madame BORGNIET), la municipalité, l'entreprise S.E.S. et l'artiste Loïc TELLIER, Une visite de Loches et de l'exposition Animalis, de l'entreprise S.E.S. puis une sortie sur le territoire communal vont permettre d'entamer un travail de croquis puis de réalisation dudit blason. Ce projet éveillera les élèves à l'histoire et à l'architecture de la commune.

- L'installation sur quelques parterres communaux des hôtels d'insectes fabriqués par les élèves
- Le jardinage : les élèves vont faire des semis cet hiver qui viendront agrémenter le jardin.
- Garderie : les enfants vont confectionner les cartes de Noël pour nos aînés ainsi que des décorations destinées à alimenter le bourg
- La distribution des livres de Noël sera faite lors du spectacle avec l'APE (sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire).

### **B- Commission « Actions sociales »**

Madame SIARD informe que :

- Les colis de Noël pour les personnes nées avant 1948 sont commandés (59 colis « simple » et 15 « double »). Les denrées proviennent de la boulangerie DREUX et du VIVECO et les fleurs de la jardinerie 37. Leur remise s'effectuera le 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> dimanche de décembre en fonction du protocole sanitaire en vigueur.
- Club du Temps Libre : la municipalité poursuit l'accompagnement de cette association pour sa reprise d'activité en diffusant à toutes les personnes de plus de 65 ans une invitation à une réunion de l'association le 20 novembre, à la Tuilerie.
- La prochaine collecte alimentaire se déroulera les 26 et 27 novembre : un caddy sera mis à disposition à VIVECO à cette occasion.

### **C- Commission « Animation / associations / culture et jeunesse »**

Madame CHOLIERE mentionne que :

- APEC : plus de 300 personnes ont participé à la Rando d'Automne. Leur A.G. a lieu le 19 novembre à 20h30 à La Tuilerie.
- B2X : l'exposition « BLASON » a été installée et sera visible dès la semaine prochaine par les élèves.
- BULLETIN MUNICIPAL : les textes (associations, organismes extérieurs ...) doivent être réceptionnés d'ici le 15 novembre pour finaliser la maquette début décembre.  
La commission se réunira mardi prochain à ce sujet.
- COMITE DES FÊTES : leur A.G. a lieu le 26 novembre à 19h30 à La Tuilerie.
- JOURNEE ENVIRONNEMENT : ce fut un réel succès avec la présence de 50 personnes. Il convient peut-être d'envisager une évolution de celle-ci ou une action complémentaire comme une journée de broyage (à étudier).
- PLANTATIONS : les travaux ont débuté pendant les vacances de la Toussaint mais un retard dans la livraison des plants a repoussé au 15 novembre les plantations.
- NACEL : le spectacle de marionnettes du mercredi 03 novembre a été un vrai succès (110 personnes), artistes et public étaient ravis de cet événement qui s'est bien déroulé.  
Le prochain spectacle (Guillaume ROUSSEAU) est programmé le vendredi 17 décembre (20h30 - Tuilerie).
- FESTIVITES DE NOËL : celles-ci sont organisées conjointement par l'A.P.E. et la municipalité afin d'apporter son soutien aux membres nouvellement élus de cette association.  
Elles se dérouleront le samedi 04 décembre avec l'organisation d'un marché de Noël (A.P.E.) et un spectacle pyrotechnique (municipalité).  
L'intégralité des décorations de Noël doivent être installées à cette occasion (illuminations, décorations de la garderie ...).  
L'A.P.E. organise notamment une prévente de sapins de Noël et recherche activement des exposants.  
Cette manifestation nécessite une grosse organisation et une bonne coordination des flux du fait de l'installation de différents pôles (le marché des exposants, l'alimentation / buvette, les animations via les chants des enfants à proximité de la mairie ...), de la coexistence des deux animations et de l'application du protocole sanitaire en vigueur à cette date (l'évolution sanitaire se dégrade actuellement).

#### **D- Commission « Artisanat / commerces / communication et nouvelles technologies »**

Monsieur SAVARY expose les points suivants :

- MARCHÉ DE NOËL : cette animation a été annoncée via CityAll, le site internet (uniquement sous format texte dans l'attente de la refonte de celui-ci) et des affiches / flyers vont être installées auprès des commerçants.  
Tout exposant est le bienvenu pour agrémenter l'offre (en intérieur ou en extérieur).
- SITE INTERNET : la refonte du site s'annonce plus compliquée que prévue initialement en raison de la difficulté pour reprendre les données de l'ancien site  
Il convient de reprendre l'intégralité des informations et images du site actuel, ces travaux vont être réalisés en interne par un groupe d'élus dans les meilleurs délais.  
Néanmoins, le nouveau site doit être opérationnel pour le début de l'année 2022 et sera complété progressivement.

#### **E- Commission « Bâtiment et voirie »**

Madame BARRANGER précise que la commission s'est réunie le 26 octobre.

- EGLISE : la consultation pour la maîtrise d'œuvre est en cours depuis aujourd'hui.
- TRACTEUR : celui-ci a enfin été réceptionné.
- VIVECO : les travaux sont achevés.  
VOIRIE : le renouvellement du groupement de commandes via la C.C.L.S.T. pour 2022 vient tout juste de parvenir en mairie.  
L'intérêt est double : administratif car le suivi est confié à un maître d'œuvre qualifié en la matière et financier car les coûts de maîtrise d'œuvre et de travaux globaux permettent d'obtenir des prix plus compétitifs.  
L'ensemble des membres présents émettent un avis favorable de principe pour une nouvelle adhésion à ce dernier.

#### **F- Commission « Environnement / habitat / qualité de vie et urbanisme »**

Monsieur le Maire fait un point sur les dossiers en cours :

- Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : Suite à la réunion du 22 octobre avec le cabinet URBICUBE, il convient de bien distinguer les deux phases en cours, à savoir :
  - La révision allégée (délibération) concerne essentiellement le futur lotissement des HELAS, notamment l'emprise de 10 mètres pour la réalisation d'un cheminement piétons / deux roues jusqu'au bourg (route départementale incluse dans le parcours de l'Indre à Vélo) et la zone non aedificandi interdisant les constructions dans ce périmètre.
  - La révision du règlement (arrêté) afin de le mettre en adéquation avec la réalité actuelle (telles que la suppression de l'interdiction d'installation de châssis de toiture côté rue ou l'évolution des matériaux de toiture qui n'inclut pas les panneaux photovoltaïques ...), tout en incluant les contours du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (P.P.R.I.) et de la modification de certains emplacements réservés qui n'ont plus lieu d'être.

- *Délibération : Révision allégée du P.L.U.*

Suite aux explications apportées précédemment sur le sujet, Monsieur le Maire soumet ce projet au vote.

**Une délibération est prise à l'unanimité pour valider cette révision allégée du P.L.U. (n° 2021-11-D47).**

- PONTS ROMAINS : Les travaux du lavoir sont achevés.

Néanmoins, la dévégétalisation des piles 6 et 7 a révélé un risque d'effondrement de celles-ci.

Cet imprévu, chiffré aux alentours de 15 000 € T.T.C., n'impacte pas le budget prévisionnel engagé sur cette opération (compte tenu des moins-values en cours ou de dépenses engagées qui s'avèrent moins coûteuses).

Cependant, pour palier à d'éventuels impondérables complémentaires (comme les intempéries du mois dernier – chute d'arbres), Monsieur le Maire propose d'abonder cette opération de 10 000 € afin de conserver une certaine marge de manœuvre.

En outre, cette décision modificative permettra d'intégrer les écritures d'avance forfaitaire accordée de plein droit à l'entreprise ID-VERDE mais non prévues initialement au budget prévisionnel 2021.

Enfin, une partie des plantations a été installée mais elles ne pourront être finalisées qu'au printemps prochain.

- *Délibération : Décision Modificative n° 02/2021*

Suite aux commentaires ci-dessus, il convient donc d'abonder le budget en conséquence.

**Une délibération est prise à l'unanimité pour entériner ces modifications budgétaires (n° 2021-11-D48).**

- RD 943 : une réunion relative à la présentation des futurs travaux d'aménagement du rond-point est prévue demain à 15h00 en mairie avec le Conseil Départemental.

Ceux-ci devraient débuter courant septembre 2022 pour une mise en service au mois de décembre 2022.

- TUILERIE : une réunion s'est tenue vendredi dernier quant au choix de rénovation de ce bâtiment.

Une actualisation du chiffrage des travaux est en cours de réalisation avec deux ou trois variantes. Toutefois, ceux-ci ne concerneront qu'une tranche minimale de réhabilitation (rafraîchissement du bar et de la cuisine, changement du chauffage, modification d'huisseries, modification du revêtement mural par des travaux de peinture).

- VILLADIM : les travaux devraient débuter début 2022.

### **G- Commission « Finances »**

- *Délibération : Cartes cadeaux de fin d'année pour le personnel municipal*

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité remet une carte cadeau à chaque agent.

A ce titre, Monsieur le Maire propose de remettre aux agents une carte cadeau d'une valeur de 40.00 € (1 agent) et de 65,00 € (13 agents), soit un total de 885.00 € pour 14 agents à régler à la société ILLICADO.

**Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver cette décision (n° 2021-09-D49).**

### **3. Questions diverses**

#### Cérémonie du 11 Novembre

Le rendez-vous est fixé à 11h00 avec défilé puis vin d'honneur (pass-sanitaire).

#### C.C.L.S.T.

Les projets déposés au titre du C.R.T.E. (aide financière de l'Etat) n'ont pas été retenus à ce jour mais ils pourront l'être lors d'une prochaine révision.

#### Congrès des Maires

Il se tiendra le mardi 30 novembre 2021 à TOURS (Vinci).

Quatre élus y participeront, les inscriptions sont en cours de confirmation.

#### Rassemblement suspension personnel soignant non vacciné

Monsieur le Maire a entamé des recherches pour trouver des solutions de replis pour les patients de médecins suspendus.

S.M.T.S.

La reconduction du syndicat a été approuvée.

Néanmoins, la suppression du transport scolaire via les T.E.R. se profile.

Quel sera l'impact de cette éventuelle décision de la région ?

*La séance est clôturée à 21 h 30*

*Date du prochain conseil municipal : mercredi 08 décembre 2021 à 20 h 00*

